

Dispositifs publics et construction de la jeunesse en Europe

Numéro spécial de la revue *Politiques Sociales et Familiales* (CNAF)

Sous la direction de Vincenzo Cicchelli, Cerlis, Paris Descartes

Pour tout contact : vincenzo.cicchelli@parisdescartes.fr ou sandrine.dauphin@cnafr.fr

Il a été remarqué qu'un peu partout en Europe, l'allongement de la jeunesse s'accompagne de plus grandes difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Certains observateurs parlent d'un durcissement des conditions du passage à l'âge adulte. Dans ce contexte marqué par une plus grande incertitude quant à l'avenir, les trajectoires des jeunes deviennent plus réversibles que par le passé. Le franchissement des seuils classiquement établis pour approcher le passage à l'âge adulte n'est plus définitif, un individu pouvant faire des allers-retours entre des situations qui paraissaient autrefois figées aussi bien sur l'axe scolaire-professionnel que sur l'axe familial-matrimonial. Ces trajectoires sont en effet de plus en plus marquées par des passages entre périodes de formation, de chômage et d'emploi, mais aussi entre hébergement chez les parents et prise d'indépendance résidentielle. La fragmentation croissante des expériences des jeunes conduit à une multiplication des parcours possibles.

Cet allongement de la jeunesse dans une configuration socio-historique plus incertaine peut expliquer l'extension de la dépendance sociale des jeunes à l'égard de la collectivité. Plus longtemps que par le passé, les jeunes restent à la fois socialisés par l'institution scolaire *et* pris en charge par leurs familles d'origine. Dans de nombreux pays européens, ils font l'objet de politiques publiques (aussi bien au niveau des collectivités territoriales que des administrations centrales) visant à favoriser leur insertion professionnelle et sociale, à élargir l'horizon de leur participation à la sphère publique, à soulager leur dépendance des familles d'origine (lorsqu'ils sont étudiants ou chômeurs), à développer leur mobilité internationale. De ce point de vue, il est significatif que la Commission Européenne s'efforce de mettre en place une action communautaire spécifique en direction de cette population. La publication en 2001 du *livre blanc* sur la jeunesse marque le souhait d'une plus grande coopération entre les Etats membres, à travers une meilleure prise en compte des besoins des jeunes dans les politiques communautaires et nationales (au niveau de l'emploi et de l'intégration sociale, de la lutte contre le racisme et la xénophobie, de l'éducation et la formation tout au long de la vie).

Tout se passe comme si une plus grande et indéniable autonomie (sur le plan de la sphère privée individuelle) coexistait avec une plus grande dépendance sociale d'une jeunesse toujours plus longue (et précoce). Ce numéro voudrait comprendre comment dans les différents pays européens des populations aussi variées que les étudiants, les jeunes chômeurs, les adolescents en difficultés, à risque ou les jeunes adultes tout court sont pris en charge par toutes sortes d'organismes et instances de tutelle et de médiation, de dispositifs publics et administratifs d'intervention et d'accompagnement vers l'âge adulte.

Les articles proposés pourraient mettre l'accent sur la façon dont ces dispositifs ont vu le jour dans le contexte national (en retraçant le cas échéant le débat public qui les a promus), leur impact sur les populations ciblées et la façon dont ces dernières se les approprient. Par l'étude des populations ciblées par des dispositifs institutionnels, les articles proposés tenteront d'approcher les formes que prennent le contrôle et la tutelle exercés par des figures adultes de médiation, d'accompagnement et de soutien ; le vécu des injonctions paradoxales à

l'autonomie dans un contexte de dépendance accrue et de fragmentation croissante des expériences juvéniles ; les représentations ambiguës de l'âge de l'indépendance. Le point de vue des professionnels pourrait également faire l'objet d'analyse, tout comme les rhétoriques sur lesquelles s'appuient la mise en place des dispositifs, avec l'exaltation de vertus comme l'autonomie, mais aussi la responsabilité, le projet et l'engagement, l'équilibre entre l'assistance et l'assistanat.

Ce numéro a pour vocation de traiter ces aspects de la condition juvénile en Europe. Aussi seront particulièrement bienvenus les articles comparatifs qui explorent aussi bien les contrastes que les convergences entre les différentes réalités nationales.

Calendrier :

Un résumé d'une page est attendu pour le 6 février 2010. En cas d'acceptation de la proposition, le texte définitif devra être remis avant le 15 mai 2010.